



Mardi 16 mai 2023

Conseil Municipal du 15 mai 2023

Rouen : Égalité, culture et jeunesse

Plan de prévention et de lutte contre les discriminations, contrat et convention en faveur de la culture, politique de jeunesse, subventions aux associations et mutualisation des moyens. Le Conseil du 15 mai 2023 marque la continuité de l'action municipale qui place en son cœur l'égalité entre toutes et tous, la culture et la jeunesse rouennaise.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie : *« Depuis le début de ce mandat nous nous attachons à favoriser l'égalité entre toutes et tous, notamment entre les femmes et les hommes. Cet impératif d'égalité nous le poursuivons aujourd'hui en nous dotant d'un plan de prévention et de lutte contre les discriminations. Il permettra d'agir concrètement à la fois auprès des Rouennaises et des Rouennais mais également au sein des services de la Ville dans une logique d'exemplarité.*

L'égalité passe également par un accès favorisé à la culture. C'est le sens de la gratuité de toutes les bibliothèques et c'est aussi celui du soutien de la Ville aux acteurs culturels du territoire. C'est pour cela que la Ville s'engage auprès de la filière Arts Visuels et que nous continuons à accompagner l'Étincelle dont la programmation s'adresse à tous les publics.

Enfin, l'égalité c'est celle face à l'insertion professionnelle et de l'accès à l'autonomie. C'est pourquoi depuis 2014 nous accompagnons les jeunes qui habitent dans les quartiers prioritaires de la Ville grâce au dispositif Rouen BAFA Citoyen. Ainsi nous continuerons en 2023 à permettre à des jeunes Rouennaises et Rouennais de financer l'obtention de leur BAFA et de travailler leur projet personnel et professionnel. »



Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
07 35 08 86 53



Une Ville à l'écoute de toutes et tous

1 - À Rouen, toutes et tous égaux : plan de prévention et de lutte contre les discriminations 2023-2026

La prévention et la lutte contre les discriminations est en premier lieu un enjeu dont la responsabilité revient à l'Etat. Même si la loi dispose de nombreuses mesures pour prévenir et lutter contre toutes les formes de discriminations, les différentes enquêtes mettent en avant que de nombreux progrès peuvent encore être faits.

Ainsi la Ville de Rouen souhaite pouvoir se saisir plus précisément de cette question qui est déjà traitée sous certains de ses aspects notamment dans le plan « Rouen ville féministe ». La mise en œuvre de ce nouveau plan de prévention et de lutte contre les discriminations « Rouen, toutes et tous égaux », permettra pour les trois années à venir d'apporter une réponse concrète à toutes les discriminations qui ont cours au plan local.

Pour ce faire, ce plan s'appuiera sur trois axes :

- La prise de conscience sur les discriminations ;
- Recul des discriminations via nos politiques municipales ;
- Faire de notre collectivité une administration non discriminante et rechercher l'exemplarité.

Pour agir efficacement, un travail de recueil des données locales sera d'abord mis en œuvre afin d'adapter au mieux les actions de prévention et de lutte contre les discriminations. Par ailleurs, le succès de ce plan devra également reposer sur les associations et institutions locales qui mènent d'ores et déjà des actions en faveur de l'égalité entre toutes et tous.

La Culture pour toutes et tous

2 – Signature d'un contrat de filière Arts Visuels en Normandie 2023-2027

Un contrat de filière permet sur notre territoire de favoriser la structuration de la filière arts et visuels qui souffre notamment depuis la crise Covid de problèmes structurels. Cette structuration repose sur plusieurs objectifs dont notamment :

- La reconnaissance du travail de création artistique à sa juste valeur
- L'accès à la formation continue et à l'information professionnelle



Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
07 35 08 86 53



- Le développement artistique et culturel territorial par la coopération entre acteurs

Cette démarche est coordonnée en Normandie par l'association RN13BIS, une démarche qui s'inscrit totalement dans la politique culturelle de la ville de Rouen. Les arts visuels font en effet pleinement partie de la pluralité culturelle de notre territoire et de sa démarche pour devenir Capitale européenne de la culture en 2028. C'est donc pour contribuer à la structuration des arts visuels que le Conseil municipal a décidé d'octroyer 15000 € sur cinq ans en faveur de l'association RN13BIS.

3 – Signature d'une convention avec Rouen Tourisme pour la mise en place du « Rouen Pass »

La place du tourisme à Rouen est importante : en 2022, c'est plus de 4,2 millions de touristes qui sont venus à Rouen pour découvrir sa richesse, notamment culturelle. Afin d'accompagner le tourisme vers une voie plus durable, qui incite à prendre son temps, Rouen Tourisme travaille à favoriser des séjours plus longs, ce qui contribuera également à augmenter les retombées économiques.

Pour ce faire, et comme cela est fait par des nombreuses villes, Rouen Tourisme souhaite mettre en place « Rouen Pass » qui, une fois acquis, permettra aux touristes d'accéder gratuitement à de nombreuses visites.

Parmi celles-ci, celle du Gros Horloge gérée par la Ville : la signature de la convention permettra de rendre gratuit aux détenteurs du Rouen Pass l'accès au Gros Horloge. Cette gratuité permet d'accroître l'accès à la culture et à l'histoire de Rouen.

4 – Saison 2023-2024 de l'Étincelle, théâtre de la Ville de Rouen

La culture pour et par toutes et tous ! C'est l'esprit du programme de l'Étincelle et l'engagement renouvelé de la Ville de Rouen à la programmation de la saison 2023-2024.

Avec 50 spectacles et 4 lieux de représentations (Chapelle Saint-Louis, salle Louis Juvet, Auditorium du Conservatoire à Rayonnement Régional de Rouen et la Chapelle Corneille-Auditorium de Normandie), cette programmation audacieuse et plurielle permet de sensibiliser tous les publics autour du jazz et des musiques du monde notamment. Par ailleurs, elle inclut un travail de proximité sur les Hauts de Rouen grâce aux spectacles présentés à la salle Louis Juvet.

Cette programmation met aussi en avant le savoir-faire artistique rouennais, une richesse culturelle qu'il est nécessaire de valoriser.

L'engagement de la Ville répond à l'ambition culturelle portée à l'échelle du territoire depuis le début du mandat et contribue directement à la candidature Capitale Européenne de la Culture 2028.



Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
07 35 08 86 53



La Ville soutient ses associations et sa jeunesse

5 – Renouveau du dispositif Rouen BAFA Citoyen

La Ville de Rouen s'attache à porter une politique jeunesse forte en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes. Depuis 2014 cet accompagnement prend notamment forme dans le dispositif Rouen BAFA Citoyen qui aide à hauteur de 300€ à 500€ le financement du BAFA. Ce financement est complété par un accompagnement personnalisé des jeunes de 18 à 25 ans qui vivent dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

Ainsi ce dispositif favorise l'accès à une formation d'éducation populaire, contribue à l'enrichissement personnel et professionnel et crée les conditions de l'autonomie en permettant un accès à la formation et à l'emploi.

Concrètement il s'agit pour chaque jeune d'un parcours commençant par de l'information sur le BAFA et de l'ensemble des débouchés existants. Puis, la signature d'un contrat d'engagement permet aux jeunes de bénéficier de l'aide financière, de bilans d'étape et d'aide à la recherche d'emploi en contrepartie d'une action citoyenne.

En 2022, ce dispositif a bénéficié à 35 jeunes (27 femmes et 8 hommes) majoritairement âgés de 17 à 19 ans.

6 – Nouvelles attributions de subventions aux associations

Opération Quartiers

- Une subvention de fonctionnement de 2.600 € pour l'Association des Habitants de Quartier Jouvenet,
- Une subvention de fonctionnement de 670 € pour l'association Maison des Loisirs Duvé,
- Une subvention de fonctionnement de 2.600 € pour l'association Village Croix de Pierre,
- Une subvention de fonctionnement de 1.500 € pour l'association Le Verger du Vallon,
- Une subvention de fonctionnement de 1.300 € et une subvention sur projet « Journée spéciale Armada le 11 juin 2023 » de 350 € pour l'association Comité des Habitants de l'île Lacroix.

Opération Loisirs



Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
07 35 08 86 53



- Une subvention de fonctionnement de 500 € pour l'association Les Maquettistes Navals Rouennais,
- Une subvention de fonctionnement de 500 € pour l'association Les Vendredis de l'Astronomie,
- Une subvention de fonctionnement de 2.600 € pour l'association Tout pour la Couture.

Opération Culture

- Une subvention de fonctionnement de 2.500 € pour l'association Nos Années Sauvages,
- Une subvention de fonctionnement de 13.000 € pour l'association Le Poème Harmonique,
- Une subvention de fonctionnement de 1.000 € pour l'association Pop Orchestra,
- Une subvention de fonctionnement de 1.000 € pour l'association Les Amis des Orgues de Saint-Sever,
- Une subvention de fonctionnement de 5.000 € pour l'association Compagnie Alchimie,
- Une subvention de fonctionnement de 5.000 € pour l'association Spark Compagnie,
- Une subvention de fonctionnement de 1.500 € et une subvention sur projet « Intervention exceptionnelle du Chef de Choeur » de 1.000 € pour l'association Chœur Cyllène,
- Une subvention sur projet « Atelier Soleil : Les arts de l'autre côté de l'eau » de 2.000 € pour l'association Accordise,
- Une subvention sur projet « La Route du Livre » de 500 € pour l'association La Route du Livre,
- Une subvention sur projet « James » de 2.000 € pour l'association La Vadrouille Immobile.

Opération Economie Sociale et Solidaire

- Une subvention sur projet « Concert Solid'Air Rouen » de 3.000 € pour l'association Collectif de Son et de Sciure,
- Une subvention sur projet « Réaménagement d'un atelier dédié à l'expérimentation et la sensibilisation aux matériaux de réemploi dans la construction » de 3.500 € pour l'association Espace Disponible,
- Une subvention sur projet « Développement de la pépinière citoyenne du Champ des Possibles sur le territoire rouennais » de 3.500 € pour l'association Le Champ des Possibles.

Opération Insertion



Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
07 35 08 86 53



- Une subvention de fonctionnement de 1.000 € pour l'association Cimade,
- Une subvention sur projet « A la folie – Festival les 27 et 28 mai 2023 » de 2.000 € pour l'association Goddess en Goddasses,
- Une subvention sur projet « Accueil du spectacle Les Copains d'En bas à la MJC Rive Gauche » de 1.000 € pour l'association ATD Quart Monde.

Opération Personnes Agées

- Une subvention de fonctionnement de 1.000 € pour l'association Amicale la Rose des Sables dite au Nom de la Rose,
- Une subvention de fonctionnement de 3.500 € et une subvention sur projet « Séjour en Tunisie du 16 au 22 juin 2023 » de 700 € pour l'association Comité Grammont
- Une subvention sur projet « Voyage sur l'île de Tatihou » de 1.200 € pour l'association Maison de Quartier Grieu – Vallon Suisse,
- Une subvention sur projet « Vacances seniors 2023 » de 2.000 € pour l'association Vie et Projection.

Opération Transition Ecologique

- Une subvention de fonctionnement de 8.000 € pour l'association Les Champs des Possibles,
- Une subvention de fonctionnement de 5.000 € et une subvention sur projet « Festival les Chemins de Travers – 2ème édition du 6 au 8 octobre 2023 » de 5.000 € pour l'association Les Vagabonds de l'Energie.

Opération Lutte Contre les Discriminations

- Une subvention de fonctionnement de 2.000 € pour l'association A Travers Chant,
- Une subvention de fonctionnement de 1.500 € pour l'association Elles Font leur Cinéma,
- Une subvention de fonctionnement de 5.000 € pour l'association Mouvement du Nid,
- Une subvention sur projet « Viens voir, entendre, dire, faire » de 1.000 € pour l'association Femmes.

Opération Projets Transversaux

- Une subvention sur projet « Marins du Monde Armada 2023 » de 5.000 € pour l'association Contraste.



Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
07 35 08 86 53



Fonctionnement de la Collectivité

7 – Open Data et Fusion DSI

La mise en place de la publication des « données ouvertes » ou « open data » est aujourd’hui une composante à part entière de la transparence des services publics.

Ainsi, cette convention avec la Métropole Rouen Normandie qui dispose d’une plate-forme d’open data et de l’expertise nécessaire permettra aux Rouennaises et aux Rouennais de disposer librement à terme de l’ensemble des données communicables liées aux services publics de la Ville de Rouen.

Ce travail de concert lié au traitement des données s’inscrit dans la logique de mutualisation entamée entre les services SI de la Ville de Rouen et de la Métropole Rouen Normandie. En effet ces deux services ont à partir de 2024 vocation à former un service commun comme cela est permis dans le cadre des relations entre un EPCI et l’une de ses villes membres.

Ce service commun permettra de rationaliser les ressources, capitaliser et renforcer les savoir-faire, améliorer encore la qualité des services rendus et poursuivre le développement du niveau de sécurité des systèmes d’information.



Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
07 35 08 86 53